

Image not found or type unknown



encaissement en espèces

Par **lagille**, le **23/04/2025 à 15:27**

Bonjour,rnrnMon associé va voir certains de nos clients qui on déjà validés leur devis et leur propose un règlement en espèce et leur fait une réduction .rnrnIl encaisse l'argent et en revenant à la société nous dit que le client est injoignable .rnrnQue peut on faire

Par **jodelariege**, le **23/04/2025 à 19:31**

bonjourrnrncomment le savez vous? vous avez intterogé vos clients et votre associé?

Par **lagille**, le **24/04/2025 à 08:45**

Bonjour,rnrnJe suis passé personnellement voir le client pour lui demander de régler la facture ,rnrn il m'a certifié qu'il avait réglé en espee une somme inferieure à la facture et m'a montré un papier libre avec la somme inscrite et la signature de mon associé.

Par **jodelariege**, le **24/04/2025 à 11:56**

bonjourrnrnsi c'est bien la signature de votre associé vous l'avez interrogé"? que vous dit il?

Par **lagille**, le **24/04/2025 à 12:10**

Bonjour,rnrnOui , je lui ai demandé .rnrnRéponse de mon associé : J'ai des problèmes d'argent.rnrn rnrnPour moi , il fait cela depuis plus d'un an.

Par **yapasdequoi**, le **24/04/2025 à 16:37**

Bonjour,rnrnC'est de l'abus de biens sociaux... ou simplement du vol.rnrnDonc portez plainte avec vos preuves.